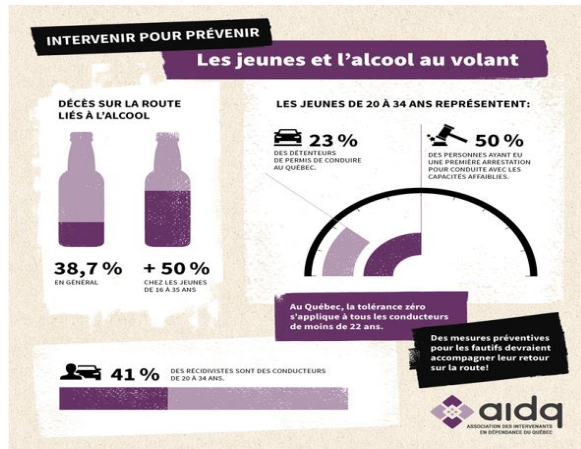


Prendre le volant quand on est jeune...



La série coup de poing *Pour Sarah*, qui était télédiffusée les lundis soir à TVA en 2015, est actuellement une référence spontanée sur la question des jeunes et de la conduite automobile avec facultés affaiblies.

Bien que les jeunes Québécois âgés de 20 à 34 ans ne soient titulaires que d'environ 23 % des permis de conduire (entre 2012 et 2014), ils représentent 50 % de tous les conducteurs de véhicules ayant eu une première arrestation pour conduite avec les facultés affaiblies. Il y a lieu de se poser d'importantes questions :

- *Qu'il s'agisse de consommation d'alcool ou de drogues ou autres substances, on parle ici de consommation à risque de conséquences graves liées à la sécurité routière.*

L'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ), a produit un avis sur l'évaluation et le traitement de la conduite avec facultés affaiblies chez les jeunes conducteurs, dans le cadre des consultations menées par le Secrétariat à la jeunesse.

Les études et recherches qui ont inspiré ses recommandations foisonnent de données percutantes : plus de 53% des décès liés à l'alcool –au Canada comme au Québec (données 2010) – étaient des conducteurs âgés entre 16 à 35 ans. On constate qu'ils sont surreprésentés parmi les conducteurs arrêtés pour conduite avec facultés affaiblies et qui doivent se soumettre à l'évaluation liée au comportement à risque.

Depuis 2010, au Québec, c'est **tolérance zéro alcool** pour les jeunes de moins de 22 ans qui détiennent un permis de conduire ou qui sont titulaires d'un permis d'apprenti ou d'un permis probatoire. S'ils sont arrêtés avec un taux d'alcool, excédant ou inférieur à 0,08%, ces jeunes s'exposent à des sanctions... mais aucune **mesure préventive ou curative n'accompagne le retour sur les routes de ces jeunes** dont le taux est inférieur à 0,08% !

En général, l'exposition à la conduite avec facultés affaiblies durant l'adolescence (avoir été passager d'un conducteur qui avait consommé de l'alcool avant de conduire) prédispose le jeune à ce type de comportement. Les études tendent de plus à observer que la première arrestation pour conduite avec facultés affaiblies et pour récidive arrive plus souvent chez les jeunes conducteurs.

Ces recherches confirment qu'une intervention dès la première arrestation aurait une meilleure influence quant aux comportements à adopter.

- *C'est sur cette question capitale qu'a réfléchi l'AIDQ. Leurs recommandations prônent des mesures préventives et tiennent compte de facteurs importants comme l'influence des pairs et des parents dans les habitudes de conduite après consommation, comme le fait que les premières expériences de conduite et de consommation sont déterminantes dans la vie des jeunes.*

Il est possible de consulter les écrits de l'AIDQ et les études s'y rapportant. En plus de prôner, entre autres mesures, l'aide à la décision et à l'affirmation de soi ainsi que l'implication des parents et des pairs, l'AIDQ souhaite des mesures de prévention axée sur **ZÉRO consommation** chez les jeunes conducteurs de véhicules routiers. De saines habitudes de vie, c'est rentable pour notre société !



[Avis sur le renouvellement de la politique québécoise de la jeunesse. AIDQ](http://educalcoool.qc.ca/wp-content/uploads/2013/05/NCAFR-Documentscientifique.pdf)
<http://educalcoool.qc.ca/faits-conseil-et-outils/faits/la-consommation-des-adolescents-les-faits/#.VkTf7IUvdD8>
http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/prevention/bilan_routier_2013/bilan_routier.pdf

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/regard-jeunesse.pdf>

Source : Candide Beaumont

Jocelyne Allaire
 Responsable en toxicomanie

INFO-TOXICO

La conduite automobile sous intoxication : une question de sensibilisation



La conduite automobile des jeunes et l'intoxication à l'alcool préoccupent grandement surtout qu'un accident mortel sur trois est directement lié à l'alcool. En fait, 85 % des accidents dus à l'alcool est le fait de buveurs occasionnels. Par contre, les jeunes sont aujourd'hui, selon l'avis de la SAAQ, davantage sensibilisés aux effets dangereux de la conduite automobile sous l'effet de l'alcool. Que ce soit par des campagnes de masse, des ateliers à l'école ou autres, les jeunes savent et connaissent la réalité de la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool.

Nouveau phénomène

Il s'agit maintenant d'éduquer et de sensibiliser les consommateurs de drogues aux véritables dangers de la conduite automobile en lien avec la prise de drogues autre que l'alcool.

Dans le but d'être aussi efficace qu'avec l'alcool au volant, il faut s'assurer de développer des stratégies multiples d'intervention qui combinent la prévention par des campagnes grand public, des activités de sensibilisation et des mesures de contrôle.

Actuellement, la seule approche faisant référence à la conduite automobile sous l'effet des drogues vise uniquement la non consommation. En fait, peu importe les motifs, la sensibilisation face aux drogues vise l'abstinence et peut être très moralisatrice envers les consommateurs. On sait que ce genre d'approche de nature répressive ne fonctionne pas toujours auprès des jeunes et des adultes.

Malgré le fait que certaines drogues soient illégales, il faut se rendre à l'évidence qu'une bonne partie de la population fait le choix de consommer celles-ci et parfois de conduire intoxiquée. L'on sait aussi que le phénomène des drogues ne disparaîtra pas. Dans certains cas, il gagne du terrain.

Différentes hypothèses...pourraient expliquer le phénomène.

- Libéralisation de la consommation chez les ados et les adultes;
- Nombre impressionnant de drogues illégales à bon prix sur le marché;
- Facilité à s'en procurer;
- Plus grande tolérance sociale, parentale ou autre.

Constats

Il semble que la majorité des usagers de drogues consomment occasionnellement de façon responsable, comme la majorité de ceux qui consomment de l'alcool. Les jeunes consommateurs de drogues nous montrent que ceux qui consomment des drogues parmi eux (sans en abuser) ne veulent pas cesser totalement leur comportement. L'expérience nous démontre aussi que ces jeunes, qui sont dans l'ensemble des consommateurs occasionnels et responsables, sont ouverts à l'idée de mettre en pratique des comportements visant à réduire les risques reliés à la consommation des drogues utilisées.

Prévention : information et sensibilisation

- **ALCOOL** : les activités de prévention sur l'alcool dans les écoles permettent de montrer aux ados comment se responsabiliser sur le *Comment, quand et dans quel contexte* consommer de l'alcool. On valorise les comportements responsables avec l'alcool - *préparation du Bal des finissants dans les écoles secondaires, mise en garde sur le calage d'alcool et compréhension du phénomène, recommandations pour ne pas conduire après avoir bu ou être dans une voiture avec quelqu'un qui a bu, etc.*
- **DROGUES** : responsabiliser un jeune au sujet des drogues ne signifie pas l'inciter à consommer mais lui démontrer que l'on souhaite qu'il se responsabilise face à ses choix en faisant appel à son intelligence, son jugement et son discernement et aussi, que l'on tient à lui.

Conclusion

Les drogues sont là pour rester ! Pour souhaiter améliorer la situation, entre autres de la conduite automobile sous l'effet des drogues, il s'avère important de viser à diminuer les risques pour la santé, la sécurité et les coûts sociaux que cela peut engendrer.

Il est également important de continuer de conscientiser nos jeunes comme pour l'alcool. Ne rien dire ou faire favorise la validation des comportements de consommation de drogues ou la prise de risque en situation d'intoxication.

Alors, à quand les campagnes publiques de sensibilisation conjointe à la conduite automobile sous intoxication aux drogues et / ou avec l'alcool ?

Source : L'intervenant, revue sur la toxicomanie et le jeu excessif, juillet 2011, Extrait de *La conduite auto-intoxiquée : une question de responsabilité*, Martin Hotte

JOCELYNE ALLAIRE
Responsable en toxicomanie
2011-09-09